

## Action n° 4 :

## MAIA Nord-Charente-Limousine (NCL)

**Population Cible :** Personnes de 60 ans et plus en perte d'autonomie et population en situation complexe pour la gestion de cas.

**Référent :**  
Pilote MAIA Nord-Charente-Limousine

**Partenaires à mobiliser :** Les professionnels libéraux et les services d'aide et de soins qui interviennent de près ou de loin auprès de la personne âgée de plus de 60 ans sur le territoire de la MAIA (Pays Ruffécois et communauté de communes de Charente-Limousine)

### Résultats attendus

Développer un travail d'intégration avec les partenaires du territoire.

Contribuer à la lisibilité du système d'aide et de soins.

Simplification et optimisation du parcours des personnes âgées.

Maintien à domicile des publics concernés aussi longtemps que possible et dans les meilleures conditions possibles.

### Critères de suivi

Rapport d'étape du dispositif MAIA (2017)

Feuille de route et indicateurs (à partir de 2018)

### Calendrier

Dès Nov 2016

### Description de l'action

La MAIA ou Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie est une méthode qui repose sur l'Intégration des services d'aide et de soins.

L'intégration va au-delà de la coordination. Ce nouveau mode d'organisation conduit tous les acteurs des secteurs sanitaire, social et médicosocial à coconstruire leurs moyens d'actions, leurs outils collaboratifs et à terme de partager la responsabilité de leur conduite. L'objectif est de permettre la fluidification du parcours de la personne âgée sur le territoire et éviter les ruptures (difficultés d'orientation, faible communication entre acteurs, etc.).

Pour cela, la MAIA doit se faire connaître des partenaires et les amener à se rencontrer, collaborer et apporter des solutions communes aux dysfonctionnements du territoire.

La pilote doit ainsi présenter le dispositif auprès des différents partenaires qui accompagnent la personne âgée (EHPAD, SAAD, SSIAD, Réseau gérontologique, Centre hospitalier, CCAS, CLS, HAD, ESA, Conseil départemental, ...).

Les acteurs et le pilote construisent le diagnostic territorial partagé qui répertorie et analyse toutes les ressources, outils et prestations du territoire.

Le pilote mobilise les opérateurs responsables des services d'aide et de soins lors des Tables de Concertations Tactiques (groupe de travail). Les acteurs peuvent ainsi faire émerger des difficultés communes sur le territoire.

Les acteurs chargés de l'information, de l'orientation et de la coordination s'inscrivent dans le guichet intégré pour se fédérer autour de pratiques et outils partagés. Ce travail contribue ainsi à favoriser l'orientation sur le territoire.

Ce dispositif répond également à un besoin d'accompagnement intensif et au long cours pour des personnes en situation très complexe. Il a un rôle de coordination des interventions pour les personnes âgées et il devient l'interlocuteur privilégié de la personne et des professionnels.



Carte d'intervention de la MAIA NCL

**La mobilité :** Le pilote ainsi que les gestionnaires de cas se déplacent sur tout le territoire du Pays du Ruffécois et de la Communauté de Communes de la Charente-Limousine.

Les gestionnaires de cas interviennent sur des secteurs dédiés. Ils apportent un soutien auprès des personnes en situation complexe souvent isolées ou en rupture sociale. Leur intervention régulière favorise le lien social.